

# Quand la mère boit, son fœtus trinque

## L'exposition à l'alcool durant la période fœtale peut causer des malformations physiques mais aussi des troubles comportementaux durant l'enfance.

**Q**uand la future mère boit, son fœtus trinque. Des études épidémiologiques internationales révèlent une problématique de vaste ampleur : de 1 à 3 %, voire 10 % selon certaines données, des nouveau-nés pourraient développer au cours de leur vie des lésions (physiques ou comportementales) causées par leur exposition fœtale à l'alcool. Quelques actions se mettent peu à peu en place pour enrayer ce fléau.

Comment expliquer une telle tendance ? Lorsque la femme enceinte boit un verre de vin, le taux d'alcool dans le sang de son fœtus est identique au sien. Par contre, dépourvu d'un foie mature qui lui aurait permis de dégrader l'alcool, le fœtus s'en trouve imbibé durablement.

Or l'alcool est tératogène, c'est-à-dire qu'il provoque des malformations. Le premier trimestre de grossesse est la période la plus critique car la plupart des organes sont en train de se former. Mais l'exposition à l'alcool durant les deux trimestres suivants affecte le développement du cerveau. « *L'alcool est la première cause de handicap mental évitable à la naissance* », précise le Dr Thomas Orban, alcoologue.

### Des effets constatés avec retard

Si la forme la plus extrême du syndrome d'alcoolisation fœtale (SAF) est identifiée à la naissance (visage anormal, petits poids et crâne), de nombreuses atteintes neuro-comportementales n'émergeront qu'au cours de l'enfance. L'exposition à l'alcool durant la vie fœtale pourrait ainsi expliquer de 10 à 15 % des cas d'hyperactivité. Mais aussi les difficultés relationnelles, le retard du langage ou encore une faiblesse de QI. « *Des troubles tels que la difficulté de mémorisation ou de restitution peuvent finalement mener à la petite délinquance* », ajoute le Dr Orban.

Malgré cet éventail de lésions possibles et l'absence de seuil en dessous duquel la consommation d'alcool n'impliquerait aucun risque pour le bébé, de nombreux médecins distillent insidieusement à leur patientèle qu'« *un verre d'alcool durant la grossesse, ce n'est pas grave* ».

Etonnant ? Au début 2016, le KCE avait déjà mis en lumière l'absence d'une formation correcte des soignants aux problématiques de l'alcool. C'est pourquoi la société scientifique de médecine générale, avec l'ULg, l'ULB et l'UCL, prépare un certificat interuniversitaire en alcoologie. « *Il devrait être prêt pour la rentrée 2016 ou début 2017* », précise son vice-président. De quoi espérer

mettre enfin les soignants au diapason.

Par ailleurs, votre médecin vous a-t-il déjà demandé quelle était votre consommation d'alcool ? Rares sont ceux qui répondront « oui ». En effet, poser cette question est difficile pour les soignants. Aussi, peu de patients avouent facilement la réelle ampleur de leur consommation. Pour faciliter cette transmission d'information, l'ONE travaille à un questionnaire écrit standardisé qui permettra aux futures mères de confier leur usage d'alcool sans devoir affronter de jugement.

### Une mise en garde trop peu utilisée

Enfin, un rapide détour dans nos magasins révèle que le pictogramme avec la femme enceinte barrée est loin d'être apposé sur toutes les bouteilles. Malgré un soubresaut législatif en 2008, ce simple sigle, censé décourager l'usage d'alcool durant la grossesse, n'est pas obligatoire chez nous. Contrairement à la France. « *En plus de ce sigle, il faudrait indiquer sur la bouteille le nombre d'unités d'alcool que représente la boisson*, indique le Dr Orban. *L'alcool fort et l'alcool faible, c'est un mythe. Dans les boissons, il n'y a que de l'alcool éthylique. Et dans un verre de vin (10 cl), il y en a autant que dans un verre de 25 cl de bière ou dans 3 cl de whiskey.* » ■

LAETITIA THEUNIS

## TÉMOIGNAGE

## « Hyperactivité, fabulation et solitude »

A 24 ans, Arnaud (prénom d'emprunt) est beau comme un dieu. Avenant, le Bruxellois a la parole facile. A priori, rien ne laisse supposer qu'il souffre du SAF. Et pourtant, ce diagnostic a été posé il y a un an et demi, après un parcours du combattant mené par ses parents adoptifs. « Arnaud fabule beaucoup. Il est souvent considéré comme un manipulateur et un menteur. Mais la réalité est que sa lo-

gique n'est pas comparable à celle de quelqu'un d'ordinaire. Sa notion du temps est différente et il n'intègre pas les règles. Par exemple, il sait prendre le train, mais n'intègre pas qu'il doit payer son trajet aller et retour. Il se persuade que sa réalité est celle vécue par les autres, explique sa mère. Il veut être ami avec tout le monde, mais n'est ami avec personne. Sa solitude est totale et il souffre de ne pas avoir de vie affective. On se sent démunis car on n'a pas les clefs pour l'aider. Après avoir remué ciel et terre, on a rejoint l'association française Vivre avec le SAF, et Arnaud est désormais suivi

par un psychiatre spécialiste en SAF à Lille. En Belgique, cette pathologie est méconnue, voire inconnue des médecins. »

A son adoption, Arnaud avait 4 ans et demi. Il a été consigné que sa mère biologique a bu de l'alcool durant sa grossesse. Enfant hyperactif, il est devenu un adulte gentil mais très influençable. Il n'a aucune notion de l'argent. « Des jeunes comme Arnaud, il doit y en avoir à la pelle. Mais ils ne sont diagnostiqués. Alors ils passent à travers les mailles du filet et se retrouvent incarcérés ou SDF. »

L.Th.

## premier cri

### Vaincre la dépendance à la naissance

ICI, pas de place pour la langue de bois. « Même un seul verre d'alcool durant la grossesse peut être néfaste pour le bébé. Il n'y a pas de limite sûre », martèle le Dr Thierry Decortis, pédiatre néonatalogue à l'hôpital de la Citadelle à Liège. C'est à lui que l'on confie le sevrage des petits bouts à peine nés et déjà alcooliques à cause de leur mère.

Depuis janvier 2014, le service Coala (acronyme de Coordination et accompagnement du lien parental et des assuétudes), unique en son genre, a ouvert ses portes à la Citadelle. Des femmes enceintes ne sachant pas venir à bout de leur consommation d'alcool - qu'il s'agisse d'une consommation régulière de grandes quantités ou bien occasionnelle d'une grosse ou même d'une faible quantité - trouvent ici un appui. A con-

dition qu'elles aient été envoyées par leur gynécologue ou l'ONE, elles sont suivies et accompagnées par une équipe médicale pluridisciplinaire jusqu'à un an après la naissance de l'enfant.

« Le programme est établi au cas par cas. Au minimum, les consultations s'échelonnent au rythme d'une fois toutes les deux semaines. Lors de ces séances, nous essayons de réduire graduellement leur dépendance à l'aide de médicaments », explique Majorie Nizette, sage-femme du service. Pourquoi la réduire et pas l'arrêter ? « Car chez une femme enceinte alcoolique, un arrêt brusque risquerait de la tuer ainsi que son bébé », ajoute-t-elle. Bruno Fohn, psychologue chapeautant ce service, précise que « la consommation erratique d'alcool a davantage d'effets néfastes sur le fœtus. C'est pourquoi, si la consommation est trop importante pour être stoppée, nous aidons la femme à la stabiliser. »

#### Hyperactivité, faciès déformé...

En prénatal, les futures mères apprennent le futur de leur bébé. Dès son premier cri, sa dépendance à l'alcool devra être vaincue à coup de phénobarbital ou de morphine. Et au prix d'un enfermement en néonatalogie pendant une durée allant de trois semaines à

trois mois et demi. Elles sont aussi préparées à la probable mise au monde d'un enfant au faciès déformé, avec un front plat, une lèvre supérieure bien trop lisse ou encore des oreilles décollées.

L'an dernier, sur cinq femmes enceintes suivies, deux ont ainsi donné naissance à un bébé atteint du stade le plus critique du syndrome d'alcoolisation fœtale (SAF). Un mois et demi et deux mois, respectivement, après leur naissance, ces deux petits bouts ont été placés en pouponnière, leur mère s'étant déchargée d'eux.

Pour les autres bébés, les séquelles de la consommation d'alcool de leur mère ne surviendront probablement que bien plus tard. Hyperactivité, troubles du caractère, intolérance à la frustration et une multitude d'autres comportements communément rencontrés sont associés à l'alcool durant la grossesse.

« La consommation d'alcool concerne bien plus de femmes enceintes que celles qui nous sont référées, note Bruno Fohn. La connaissance du public à ce sujet est parcellaire. Pour beaucoup de femmes enceintes, consommer épisodiquement un verre, ce n'est pas de l'alcool. » Et pourtant si. ■

L.Th.